



Turenne

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 2 - Décembre 1984

Le billet du Maire

Chers Administrés,
Chers Amis,

En ce début d'année le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux et souhaitons sincèrement que 1985 soit pour vous et pour les vôtres une année de bonheur et de prospérité.

Au cours des 2 années qui viennent de s'écouler la majorité des programmes envisagés ont été réalisés et d'autres aussi urgents sont en cours.

Tous les Turennois verront avec plaisir le bilan de nos promesses TENU et même des actions complémentaires AJOUTÉES.

Est-ce à dire que tout est bien, que tout marche à souhait : certainement pas, car nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire.

Vous remarquerez malgré tout que notre travail ne tient compte uniquement que de vos aspirations et de vos besoins.

Sachez que l'action municipale est continue, qu'elle s'appuie sur la durée, aussi devons-nous agir avec sagesse et méthode car nous avons à cœur de travailler pour l'avenir de notre cité et nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour y parvenir et pour réussir.

Représentez-vous une commune comme la nôtre, dépourvue de grosses activités et par conséquent de moyens financiers, et bien en dépit de ces handicaps nous avons tenu bon ayant conscience d'avoir servi TURENNE au mieux de l'intérêt général, accompli notre tâche avec sérieux et redonné confiance à toute la population.



A sa petite échelle, Turenne et ses habitants peuvent faire face à l'avenir avec sérénité.

L'année 1985 sera comme la précédente : une année de travail, de dialogue et enrichie de l'expérience acquise encore plus élaborée.

Toutes les décisions qui ont été prises sont largement exposées dans les colonnes de ce journal et les quelques difficultés rencontrées ont été solutionnées avec succès.

Nous savons que le premier bulletin municipal a été accueilli avec beaucoup de plaisir par l'ensemble de la population, aussi le Conseil Municipal et moi-même conscients de l'utilité de ce nouveau moyen d'information (qui d'ailleurs est le vôtre) avons fait le maximum pour continuer à bien vous renseigner et ainsi vous permettre de mieux nous connaître et mieux nous juger.

Chers Amis, il est important de poursuivre sans défaillance nos objectifs, nous le ferons malgré la dureté de notre époque, avec courage et ténacité, et avec vous, pour que revive notre commune de TURENNE.

André ODOT
Maire de Turenne

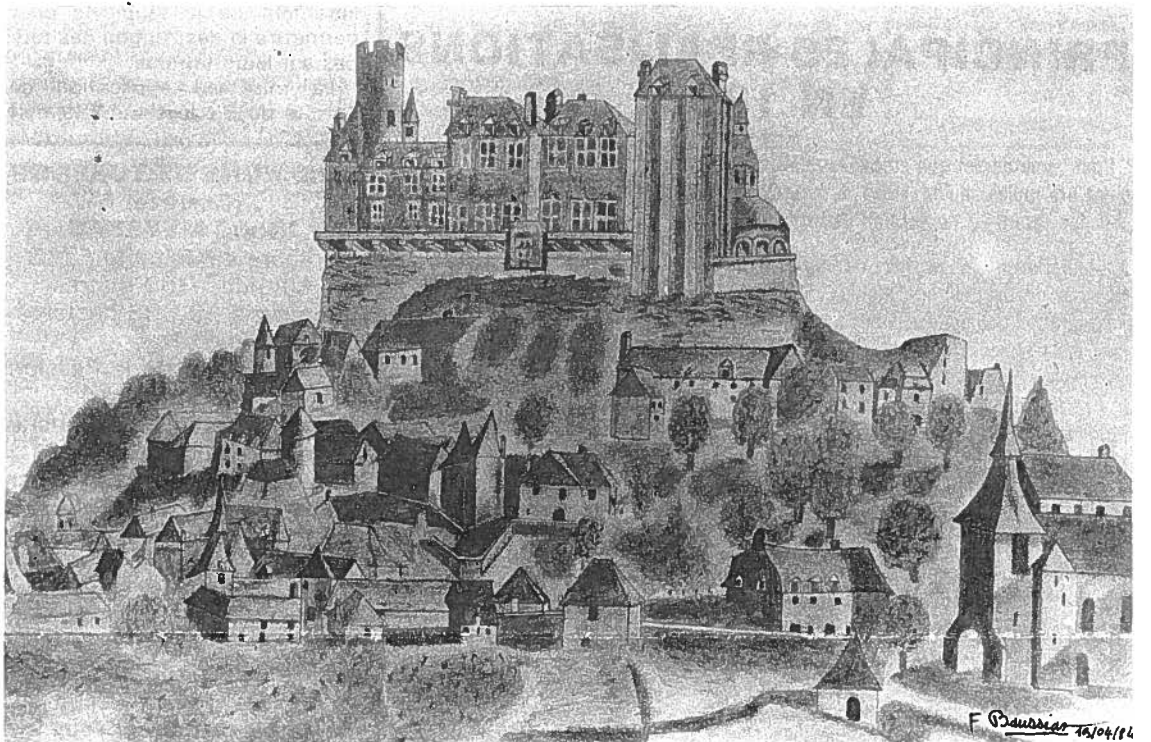
NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

Sur le bulletin municipal 1983 - page 2 - nous vous donnions les prévisions des gros travaux pour 1984 et pour les années suivantes, il vous sera agréable de constater que la majeure partie de ces travaux ont été exécutés.

A savoir :

Assainissement route de l'église.....	TERMINE
Lampe Monestier.....	TERMINE
Chemins du bourg - Monestier - Tronche - Verdier.....	EN COURS
Agrandissement du cimetière de Gerries et pose d'un nouveau portail.....	TERMINE
Agrandissement du cimetière du bourg de Turenne.....	EN COURS
Aménagement d'une salle polyvalente.....	Nous avons bon espoir
Bouche d'incendie à la Brunerie.....	Diamètre des tuyaux insuffisants
Toiture de la poste de Turenne : réfection complète.....	TERMINE
Aménagement esthétique des réseaux E.D.F. et P.T.T. au bourg.....	A l'étude
Réfection complète de la chaussée de Gondres avec aménagement au Rouquet.....	TERMINE
Continuité des travaux aux écoles : 1984 peinture de la cage d'escaliers côté maternelle.....	TERMINE
Création d'une maternelle assortie d'une garderie.....	Ouverte le 7 septembre 1984
Chemin - La Grange - Puy Cervel.....	TERMINE
Chemin - Briat - Lion.....	TERMINE
Achat d'un terrain concernant un futur lotissement.....	EN COURS

TURENNE UNE EXQUISE CITÉ



TURENNE (Corrèze) - Le château, avant la Révolution, d'après un dessin de 1720

Turennois et touristes avides de beauté et de vieilles pierres, la départementale N° 8 vous amène sur une belle place (anciennement place du foirail - actuellement place des Anciens Combattants) bordée de superbes platanes.

Laissons les voitures à l'ombre de ces arbres et faisons à pied une visite de Turenne.

En face une vaste maison Louis XIII avec terrasse à galeries de pierres et en vis à vis la maison des Anciens (Hospice de Turenne fondé en 1110).

Avant de prendre la rue étroite qui va vous conduire dans la ville, et, sans entrer dans les détails citons au passage à droite un grand portail, entrée de l'hôtel noble de Fortier et à gauche cet important corps de bâtiment était un ancien couvent.

Nous arrivons place de l'ancienne halle, à gauche la célèbre pension des Dames Montgalvy et la maison Monteil remarquable par son grand escalier en pierres.

Rue de l'Eglise à gauche un portail Renaissance avec Fleurons, c'était la maison des Chanoines, ensuite l'Eglise superbe édifice d'environ 1300 m², début de la construction en 1593, ouverte au culte en 1621. A l'intérieur nous vous conseillons la visite de sa chaire remarquable, mis au tombeau et rétable en bois doré.

Au dessus de l'Eglise ce grand bâtiment était le grenier de Turenne où se déroulèrent en 1645 les états généraux de la Vicomte de Turenne.

Rue droite l'Hôtel de Carbonnières, tourelles style Louis XIII.

Sous le château vieilles maisons et ruines du couvent des capucins 1644.

Ensuite la maison de Bailly et le prieuré de Saint Paul (Saint Pôl) ancienne cité prospère du vieux Turenne.

Visitons la Tour de César :

Touristes, sachez que vous devrez gravir 147 marches pour monter tout en haut de la Tour, mais vous ne regretterez pas l'effort tant la satisfaction est grande et le panorama incomparable. Tour de César ainsi nommée parce que César put pénétrer dans cette tour après la reddition d'Uxellodunum en profitant de la trahison de la garnison. (Le château propriété privée). La propriétaire laisse visiter la salle des Gardes et la salle de la Monnaie. (se renseigner)

23 guetteurs d'éternité :

Du haut de la tour de César dans l'infini des champs et des bois, tels des guetteurs d'éternité 23 clochers s'éparpillent sur 6 départements.

Au Nord se profile la vallée de la Corrèze entre Tulle et Brive.

Au Sud, la Vallée de la Dordogne.

A l'Horizon, les Monts du Cantal.

Tandis que vers l'Est à quelques kilomètres, Collonges-la-Rouge et Meyssac déroulent le rouge chatoiement de leurs maisons, de leurs castels de pierres et de briques.

Un pays de légende :

On en rapporte au moins trois :
- TURENNE devait être construit à l'origine sur une colline boisée du Pied Vieux mais mal-

veillance ou erreur, les constructions réalisées le jour s'effondraient la nuit, le maître maçon, de colère, ferma les yeux et lança au hasard son marteau qui tomba sur le rocher de Turenne, et on décida d'y construire la ville.

- LE CHATEAU DE LINOIRE :

ce superbe nid d'aigle perché sur son blanc rocher ressemble à un château de conte de fée et la légende raconte que durant son siège par les troupes quercynaises, la garnison de Linoire affamée et réduite à la famine, devait prendre la décision après un conseil de tous les guerriers de choisir une oie bien dodue et bien grasse, et la jeter du haut des remparts sur les assaillants. Le Seigneur suivi ce sage conseil, et stupéfait de constater combien cette oie était bien nourrie par les assiégés, les troupes quercynaises reprirent les chemins des causses.

- LE SAUT DU CHEVALIER ET SA FONTAINE :

Quittant Turenne vous pourrez découvrir de très belles routes touristiques dont celle du Saut du Chevalier sous laquelle coule la célèbre fontaine du Taroli : autrefois les belles filles de toute la région venaient boire son eau fraîche chaque 1^{er} mai, ainsi elles étaient certaines de mariage dans l'année.

Et si vous continuez cette belle route, vous traverserez les taillis du Quercy et longerez les premiers chênes truffiers, rabougris certes, mais ne l'oublions pas ceux-ci étaient autrefois avec la noix les grandes richesses de cette contrée.

ENROBES et CASTINE en 1984 sur nos différents chemins

ENROBES

Derrière la maison Cheyroux
Le bourg
La Vaysse
La Borie
Sous le château
Chanteranne
Descente des Capucins
Gernes
Le Chambon
Raccourci de la Gironie
La Brunerie
Route de l'Étang
Terres Mâles
Russac
Bontemps
Le Pérel
La Gironie
La Bouzonie

CASTINE

Derrière Maison des Anciens
La Coudonie
Le Goth
Le Moulin Bas
La gare Pierres et castine
(D8 face maison E Castanet)
Aire de retournement
Puy de Linoire
Gernes
Puy Cervel
Allées des cimetières de
Turenne et de Gernes

PRINCIPALES REALISATIONS EN 1984

Vous remarquerez que certaines décisions de travaux ont été prises en 1983 et n'ont été réglées qu'en 1984. Cela provient, soit des formalités administratives, soit des retards à l'exécution des travaux.

Agrandissement du cimetière de Gernes terminé début 1984.....	55 516,39 F
Nouveau portail pour ce cimetière.....	4 000,00 F
Restauration des couvertures des églises Turenne-Capucins-Vitraux endommagées lors de la tempête des 6 et 7 novembre 1982 : travaux réglés en octobre 1984	
Couverture église Turenne-Capucins-Vitraux.....	107 741,21 F
Part communale et honoraires.....	19 464,32 F
Elagage de 19 platanes le long de la D8.....	2 850,00 F
Achat d'une débroussailleuse.....	3 200,00 F
Travaux restauration église de Turenne payés en 1984.....	88 814,74 F
2 bornes fontaines avec branchements et fournitures.....	19 000,00 F
Fauchage et débroussaillage en 1984.....	17 701,00 F
Assainissement route de l'église et rattrapage égouts de Madame Guionin.....	67 754,00 F
Chemins de Briat-Lion et la Grange Puy-Cervel.....	120 000,00 F
Toiture de la poste - réfection totale.....	125 000,00 F
Fourniture voirie-petits travaux et enrobés.....	45 000,00 F
Ramassage scolaire : part communale.....	22 988,00 F
Frais piscine Collonges pour enfants mois de juin 1984.....	1 656,00 F

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Nous demandons à toute personne qui s'apercevrait ou se rendrait compte d'une fuite d'eau (même peu importante) sur une canalisation de bien vouloir prévenir d'urgence
Soit la Mairie de Turenne : **Tél. 85.91.15**
Soit la SAUR, la semaine : **Tél. 23.24.90**
Ou la SAUR, dimanche et fériés : **Tél. (16.65) 35.13.64**
Une intervention rapide peut éviter une coupure sur un secteur de la commune

Syndicat des eaux de Roche de Vic

Le syndicat avait décidé en 1984 une augmentation d'environ 5 % sur ses tarifs mais pour 1985 l'augmentation a été limitée à 3,5 %.

	1983	1984	1985
Abonnement principal	306,00 F H.T.	321,00 F H.T.	330,00 F H.T.
Abonnement secondaire	153,00 F H.T.	160,00 F H.T.	165,00 F H.T.
Prix de l'eau au m ³	3,50 F H.T.	3,70 F H.T.	3,85 F H.T.

Tarif des concessions au cimetière de Gernes ainsi qu'au cimetière de Turenne, le prix des concessions est toujours fixé à 180,00 F le m²

Permis de chasse

En 1983 il a été délivré en mairie de Turenne : 69 permis de chasse
En 1984 il a été délivré en mairie de Turenne : 79 permis de chasse

Permis de construire de décembre en décembre

Année 1983 : 26
Année 1984 : 15

Saison halieutique : l'étang de pêche de la gare de Turenne est ouvert chaque année du 3ème dimanche de mai jusqu'au 11 novembre inclus.

Prix des cartes : le même qu'en 1983 : saison 100 F, à la journée 15 F

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

Année 1983 : liste des lauréats

1ère catégorie : maison avec jardin très visible de la rue : Monsieur André BANON à la Gironie (6ème prix)

3ème catégorie : balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue : Monsieur Maurice SIGNOLLAS au Bourg (5ème prix)

5ème catégorie : immeubles collectifs

- 1er prix : village de vacances de la Gironie (M. Maurice TREILLE)

- 3ème prix : Château de Turenne (M. Baptiste MALLEPEYRE).

Ces prix ont été remis aux intéressés lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 1984 à la Mairie de

Turenne. Nous adressons nos félicitations aux lauréats et souhaitons que grâce à l'effort de tous le fleurissement du bourg, de la gare et des hameaux redonne à notre cité un nouvel et incontestable atout et également un sujet d'admiration pour les visiteurs qui de plus en plus nombreux sillonnent notre belle commune.

LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DE LA CULTURE

Le 18 mars 1984 et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal de Turenne a pris la délibération suivante :

Le Conseil Municipal se faisant l'écho des cultivateurs de la commune, demande que chaque exploitant agricole puisse comme autrefois se procurer librement de la taupicine pour permettre la destruction des taupes sur leurs terrains.

La mise en application de l'arrêté du 23 février 1983 met

ces agriculteurs dans une situation pénible et ceux-ci ne comprennent pas qu'ils puissent comme autrefois et sans nouvelles contraintes détruire les taupes selon une technique qui était sans problèmes.

Suite à de très nombreuses protestations une réunion devait avoir lieu à Meyssac le 27 mars 1984. Assistait à cette réunion : MM. ODOT Maire, TRI-VIER Conseiller Municipal, TEILLARD Propriétaire exploitant et les Maires et responsables de

nombreuses communes du canton. Il a été décidé la mise en place d'un groupement de défense contre les ennemis de la culture.

En résumé les dispositions suivantes pour 1984 ont été prises : les exploitants doivent demander en mairie un bon, muni de celui-ci et des appâts, ils doivent se présenter dans une pharmacie où les appâts seront préparés par le pharmacien et remis aux exploitants.

COMMUNE DE TURENNE (Corrèze)

19500 MEYSSAC

Nombre d'habitants : 718
Altitude : 350 mètres
Superficie : 2 803 hectares

Foires : Jeudi de la Passion (foires des bœufs gras)

6 mai ou premier dimanche de mai (foire des chèvres)

Fêtes locales : le premier dimanche de juin - fête de la gare - fête des écoles - fêtes folkloriques - fêtes sportives - fêtes des différentes associations (les dates sont annoncées par affiches et par la presse locale).

Tournée du perceuteur : le premier jeudi de chaque mois entre 10 et 11 heures

Assistante sociale : depuis avril 1984 l'assistante sociale de Meyssac n'assure plus la permanence en Mairie de Turenne. Si vous avez besoin de son aide ou de ses conseils vous devrez téléphoner à Meyssac au 25.41.11

Voie : Turenne dépend de l'équipement : subdivision de Brive
Ingénieur subdivisionnaire : Monsieur Jean-Claude PESTOURIE

Conducteur principal T.P.E. : Monsieur Robert LABROUE
Adresse : 9, rue Marcelin Roche - B.P. 434 - 19312 BRIVE CEDEX - Tél. 23.67.66

Révision du cadastre : une fois par an. Le passage du géomètre est affiché et publié dans la presse.

Révision des impôts directs : une fois par an. Le passage du contrôleur est affiché et publié dans la presse.

Visites au Château de Turenne : de Pâques à la Toussaint tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - de la Toussaint à Pâques le dimanche de 14 h à 17 h. La responsable des visites est Madame Geneviève Tronche à Turenne - Tél. (16.55) 85.91.87

POURQUOI LES 3 GRANDS ORMES DE L'EGLISE ONT ETE ABATTUS

Après beaucoup d'autres, les superbes ormeaux qui ornaient notre église côté chemin-grand se sont desséchés, et lorsque l'on constate ce dessèchement il est trop tard, car seul un traitement préventif peut être efficace.

Il a donc fallu les faire abattre. Cette décision a été prise car ils étaient dangereux et nous en sommes navrés, car ces superbes géants avaient au moins deux ou trois cents ans.

La Corrèze comme d'autres régions connaît ce cycle irrémédiable, mais l'attaque de ce cryptogame est d'une telle envergure que tous les beaux ormes sont appelés à disparaître.

Il paraît que ce cryptogame est introduit par les oiseaux et par voie de conséquence bouche les vaisseaux de ces arbres et empêche toute circulation de sève.

UN FAIT SANS PRECEDENT A TURENNE la création d'une maternelle assortie d'une garderie

Grâce à l'effort exceptionnel du Conseil Municipal, des enseignants et de l'Association des Parents d'Elèves, une page importante de la vie de notre commune s'est ouverte.

LA CREATION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ASSORTIE D'UNE GARDERIE

C'est un fait sans précédent et l'effort consenti par la Municipalité pour ses écoles et pour la maternelle démontre et illustre d'une façon éloquente le dynamisme et la volonté de ses édiles.

La création de cette maternelle assortie d'une garderie apporte une contribution décisive dans l'action menée depuis 2 ans par l'Assemblée Municipale.

Elle indique à tous le souci et le courage de vos élus à œuvrer pour la commune et dénote également une orientation résolument tournée vers l'avenir

Le Conseil Municipal

Dépenses en 1984 à la maternelle et aux écoles :

Facture Clergeau Jean Puy Lagardelle - sanitaire.....	11 036,32 F
Facture Clergeau Jean (suppléments) - sanitaire.....	1 713,84 F
Facture Guillaume à la gare - électricité.....	17 197,00 F
Facture Guillaume (suppléments) - électricité.....	2 232,76 F
Facture Castanet Marc à la gare - ferronnerie.....	9 986,53 F
Facture U.A.P. - petit mobilier.....	9 394,02 F
Facture l'Etape Brive - fournitures.....	3 659,71 F
Comptoir Quercynois Brive - moquette.....	3 876,09 F
Facture Gaye Turenne - menuiserie.....	23 121,00 F
Facture Borie Turenne - raccords, peintures, papiers.....	21 241,26 F
Facture Camif - 1 escabeau, 1 aspirateur.....	891,00 F
Facture Gaye - menuiserie (coffret).....	1 507,00 F
Facture Borie Turenne - suppléments.....	901,36 F
Facture Faurie - cage d'escalier.....	16 693,05 F
Subvention parents d'élèves.....	200,00 F
Subvention fournitures association parents d'élèves.....	1 500,00 F

Total général..... 125 150,94 F

Pour la Noël, la commune offre également des jouets à tous les enfants de la maternelle.

CREATION DE DEUX EMPLOIS D'AIDES MATERNELLES AUX ECOLES DE TURENNE

Par délibération en date du 24 avril 1984, Madame Marilyn TRONCHE et Mademoiselle Gislaine GOUYGOU ont été désignées en qualité d'agent à l'école maternelle et pour surveiller les enfants à la garderie.

André ODOT, Maire de Turenne s'adresse à son Conseil Municipal

Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mes Chers Collègues,

Déjà 2 ans que nous travaillons ensemble, mais que de chemin parcouru, 10 réunions du Conseil Municipal en 1983. Ces réunions ont eu lieu les 20 mars-27 mars-16 avril-30 avril-03 juin-10 juillet-30 septembre-16 octobre-18 novembre et 18 décembre 1983.

Autant de réunions que dans les grandes villes.
Toutes les décisions affichées, tous les comptes rendus publiés.

Une Mairie avec un nouveau visage, des réunions publiques sereines où chacun s'exprime librement et où toutes les décisions sont suivies et respectées.

Des femmes et des hommes majeurs, conscients et compétents.

Dans ce Conseil Municipal, aucune opposition systématique, aucune rivalité, mais le souci constant de bien faire pour sa commune.

Bien entendu toute décision même très bien étudiée est sujette à critique.

Mais cela vous le saviez et votre comportement lors de ces réunions prouve votre attachement et votre dévouement à la défense des intérêts de la commune.

Aussi tout ce travail a permis pendant ces 2 années, malgré toute la paperasserie et toutes les contraintes administratives de réussir et d'avoir un bilan très positif.

Turenne va de l'avant.

Turenne s'anime et grâce à vous, Mesdames et Messieurs.

Turenne ville - Turenne Gare et toute la campagne reprend vie et pour tout cela, je voulais vous dire merci à tous.

André ODOT
Maire de Turenne

BUDGET PRIMITIF 1984

BALANCE GENERALE

Dépenses	1 858 987
Dépenses de fonctionnement.....	1 173 339
Dépenses d'investissement.....	685 648
Recettes	1 858 987
Recettes de fonctionnement.....	1 173 339
Recettes d'investissement.....	685 648

Budget supplémentaire 1984

Dépenses	624 858
Dépenses de fonctionnement.....	71 388
Dépenses d'investissement.....	553 470
Recettes	624 858
Recettes de fonctionnement.....	71 388
Recettes d'investissement.....	553 470

Compte administratif 1983

Dépenses	1 768 046,42
Dépenses de fonctionnement.....	1 096 243,22
Dépenses d'investissement.....	671 803,20
Recettes	1 942 114,31
Recettes de fonctionnement.....	1 141 759,39
Recettes d'investissement.....	800 354,92
Excédent global de clôture	174 067,89

Vous remarquerez que les frais de fonctionnement n'ont subi que très peu d'augmentation par rapport au budget 1983, par contre le programme d'investissement c'est à dire celui des travaux a été augmenté sensiblement.

Sachez que toutes les décisions de travaux ont été prises en parfaite concertation et dans le but de donner à notre commune une nouvelle expansion et un certain développement.

Nous ajoutons que grâce à

d'importantes subventions la pression fiscale a été limitée à des proportions très raisonnables.

Le Conseil Municipal

CHARGES INTERCOMMUNALES ANNEE 1984

SIRTOM.....	64 737 F
SIERM - CEG.....	24 229 F
SOMIVAL.....	1 498 F
ZONES D'OMBRE.....	2 356 F
GRELE.....	
SYNDICAT DU CAUSSE.....	90 000 F
SERVICE GENERAL.....	7 415 F

PERMANENCE DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sauf rares exceptions (réunions ou motifs indépendants de notre volonté) une permanence est assurée à la Mairie de Turenne tous les matins sauf le dimanche de 10 h à 11 h 30.

SUBVENTIONS ANNEE 1984

Assainissement du bourg.....	60 000 F
Eglise de Turenne.....	118 814 F
Cuisinière cantine.....	8 081 F
Transformation d'une classe élémentaire en classe maternelle.....	27 080 F
Travaux au groupe scolaire.....	26 724 F
2ème subvention (Etat) agrandissement du cimetière de Turenne.....	20 000 F
Couverture poste de Turenne.....	25 031 F
Voirie 1984 travaux chemins communaux.....	20 767 F 06

Travaux d'électrification sur le territoire de la commune en 1984

Poste H 61 et renforcement Bt au Prieurat
Renforcement à la Vaysse plus extension Deluc-Scaggiari et Leshauris
Extension Bt Castagné à Combe Brunet.
Nouveau poste H 61 à Coutinard et renforcement Bt
Renforcement Bt de Russac
Extension Bt Auger à la Grande Combe
Extension Gramond à la lune
Renforcement Bt Cerisuela à la Berlière
Extension Bt Magne à la gare

Inscription sur les listes électorales de la commune de Turenne

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les demandes sont reçues en Mairie de Turenne jusqu'au 31 décembre dernier délai. Nous précisons qu'aucun électeur ne peut être inscrit d'office, l'inscription est subordonnée à sa demande expresse.

Doivent en particulier se faire inscrire les jeunes gens qui auront 18 ans au 28 février prochain et les nouveaux électeurs qui sont venus habiter notre commune. Ceux qui sont déjà inscrits n'ont pas à se déplacer.

Le secrétariat de la Mairie de Turenne est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

MAISON DES ANCIENS DE TURENNE

C'est dans un cadre exceptionnel au centre même de la VICOMTE face à la place des Anciens Combattants que se trouve notre maison des Anciens. Dotée d'une immense et superbe terrasse, abritée des vents du nord avec vue sur le Château et un regard d'ensemble sur la plus grande place de la commune cette belle terrasse a le privilège tout en étant sans risque de permettre à nos pensionnaires de s'y reposer et de se délasser en toute quiétude.

Le nouveau Conseil d'Administration de la maison des Anciens a encore cette année bien œuvré pour notre établissement et nous pouvons dire que 1984 a été encore une année de modernisation.

- 1) Une cloison extensible en skai a été mise en place dans la salle de réunion
- 2) Un petit meuble de cuisine vraiment nécessaire a été ajouté dans cette pièce.
- 3) L'ancienne marmite en alu qui était à la limite d'usure a été remplacée par une nouvelle marmite en inox et ceci doit permettre de faire la cuisine dans de meilleures conditions
- 4) Le réfectoire a été repeint à neuf
- 5) Chaque chambre est désormais équipée

d'une nouvelle suspension électrique
6) Un gros moulin à café faisant également fonction de râpe à fromage a été acheté
7) Il a été procédé à l'acquisition du linge suivant :

- 10 douzaines de serviettes de table
- 10 paquets de 6 torchons
- 20 paquets de 6 gants de toilette

8) Les 2 cheminées au nord du bâtiment qui représentaient un danger ont été démolies
9) La grande cheminée a été recouverte
10) La toiture a été révisée

C'est un très beau bilan pour le Conseil d'Administration.

Prix de la journée applicable en 1984 : 88 F

Nombre de journées en 1983 : 8784

La santé de nos pensionnaires est toujours assurée par les 3 médecins suivants :
Docteur René REMONDET - Docteur Jean HUET - Docteur Michel TEINDAS

A l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'an, des jeux de société seront achetés pour permettre aux pensionnaires de se divertir et de mieux passer les longues journées d'hiver.

Le Conseil d'Administration



Halle de Turenne démolie en novembre 1952

En feuilletant le registre des délibérations de 1884-1934 Il y a 50 ans à Turenne

Maire : M. LEYMARIE - Adjoint : M. CHEYROUX
Conseillers municipaux : MM. BATUT - BOUTOT - CAS-
SAGNADE - ESCLAIRE - GARY - GRAMOND - LAPEYRE -
MONS - PARLANGE - TEILLARD.
Budget primitif 1934
Recettes : 56 101,27 F
Dépenses : 56 101,27 F

Budget additionnel
Recettes : 56 977,53 F
Dépenses : 16 834,83 F

Excédents : 40 142,70 F

Membres de la caisse des écoles : Mme VERVIALLE - M. LANOE - M. BOURGERY - Docteur PIVOTEAU - Docteur TOURNADOUR

Groupe scolaire : A cette époque on parlait déjà de la construction d'un groupe scolaire à Turenne et l'emplacement choisi était le terrain de M. MAYJUROU DE LAGORCE dans la Labinche près du cimetière.

Ecoles de Gernes : La somme de 2 230 F a été employée pour réparer les plâtres de l'école de Gernes, entrepreneur : M. FAURIE.

Proposition de M. GRAMOND : Faire réparer les tour-
nants du Puy-Maboussette

Protestation suppression de la perception de Turenne :
Une protestation unanime de tous les conseillers pour essayer d'empêcher le départ de cette perception

Lotissement COUDRE : Le Conseil Municipal donne un avis favorable au lotissement de la propriété COUDRE dans la Labinche et M. COUDRE a l'intention d'ouvrir une route de 6 mètres de large de la G.C. 8 au vicinal N° 4.

Halle de Turenne : La halle de Turenne a été louée à M. MONTEIL pour 3 ans prix 200 F par an.

DIVAGATION DES CHIENS



Chaque année et particulièrement pendant la période estivale de nombreuses plaintes sont reçues en Mairie concernant la divagation des chiens et les ennuis et dégâts occasionnés par ces animaux errants.

L'arrêté préfectoral N° 77 26 du 30 mars 1977 et les circulaires des 6 juillet 1978 - 24 mars 1983 et 7 mars 1984 mentionnent l'obligation de capturer les chiens errants et d'abattre les animaux non identifiés dans un délai de quatre jours ouvrables après la capture.

Un arrêté municipal a été publié le 14 avril 1984 par le Maire de Turenne.

Nous souhaitons que les propriétaires de chiens soient informés afin que se développe chez eux une prise de conscience et de responsabilité.

Cette information doit retenir toute votre attention surtout en raison de l'extension de l'épidémie de rage.

LE CLUB DE RUGBY



Le Club du Rugby U.S.A.T. créé en 1974 à l'initiative de Messieurs LAMBIN DOSTROMON et MARTY Pierre a maintenant 10 ans.

C'est un Club de 4ème série formé d'une équipe de copains entourée d'un bureau sympathique toujours à la tâche.

Grâce aux efforts de la municipalité,

nous avons pu obtenir un terrain de rugby à Turenne Gare près de l'étang ainsi qu'un bâtiment sanitaire.

La saison 84-85 sera-t-elle meilleure que la précédente ?

Venez supporter notre équipe aux couleurs de la Vicomté.

Le Bureau 84-85

Président d'Honneur :

M. MARTY Pierre

Président :

M. RENIER Alain

Vice-Président :

M. COURDURIE Jean-François

Secrétaire :

M. COULON André

Secrétaire adjoint :

Mme RENIER Françoise

Trésorière :

Mme GUILLAUME Marie-Thérèse

Trésorier adjoint :

M. JAUBERTOU Walter

LE CLUB DE FOOTBALL

Depuis cinq années en 2ème Division et avec des résultats confortables : c'est le beau résultat de l'équipe de foot de Turenne.

Nous avons 2 souhaits importants à réaliser :

Le 1^{er} : créer une équipe minime, cela a été fait la dernière saison avec 16 nouveaux joueurs de la commune, c'est réconfortant et la preuve que le football à Turenne se porte bien ;

Reste le 2ème souhait : posséder un terrain communal, c'est moins facile pour nous, mais c'est une nécessité pour notre jeunesse. 718 habitants dont 32 joueurs licenciés et 7 dirigeants,

c'est un beau pourcentage de sportifs locaux et cela mérite de se pencher sur ce problème et également l'attention de la Municipalité.

Joueurs et dirigeants vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1985.

Le Bureau

Président :

M. GOUYGOU Georges

Vice-Président :

M. COUPRIE Bernard

Trésorier :

Mme BORIE Michèle

Secrétaire :

M. BRIVAL Alain

Secrétaire adjoint :

M. LOISY Luc



SOCIETE DE TIR BRIVISTE

Bien que n'étant turennoise que géographiquement, la S.T.B. profite de l'occasion qui lui est donnée pour vous faire partager le plaisir du TIR, tant sportif que de détente.

Le tireur, contrairement à l'idée reçue est un calme qui, malgré ses accessoires bruyants, recherche la détente par la Concentration sur le but à atteindre : le centre de la cible.

Qu'il utilise le revolver ou le pistolet, le 22 LR, le 38 ou le 357 magnum, il le fait en dehors de toute idée de violence, et dans le plus grand respect de la sécurité.

La S.T.B. organise régulièrement les championnats départementaux à poudre ainsi que de nombreuses rencontres inter-clubs.

Nous vous offrons pour votre détente - 8 poste de tir à 10 mètres - 10 postes à 25 mètres - 8 postes à 50 mètres et bientôt 4 postes de tir sur sil-

houette métallique.

Voisins de Turenne, quand vous passerez et que le bruit des détonations vous surprendra, arrêtez-vous, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Venez nous rejoindre comme Thierry TRONCHE, qui en 1983 fut finaliste aux Championnats de France - Air Comprimé - et l'entraînement pour 1984-1985 laisse augurer de bons résultats.

A bientôt.

Le Président

René ENGUERRAND



LA PETANQUE TURENNOISE

La pétanque turennoise... c'est le nom que s'est donnée l'association créée cet été par un groupe de Turennois et dont l'inauguration de l'aire de jeu prévue en septembre a du être différée en raison des intempéries de fin de saison.

Affectataire d'un terrain mis gracieusement à la disposition de la société par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ce terrain, situé à la gare peu après le carrefour en direction des Quatre Routes, nécessite un complément d'aménagement qui devrait s'effectuer dans le courant de l'hiver. Ainsi, dès les premiers beaux jours, devrait-il être opérationnel et permettre aux amateurs de tous âges la pratique de leur jeu favori.

Dans le cadre de l'amélioration et du développement de la vie associative, combien souhaitable dans nos communes rurales, ce paisible

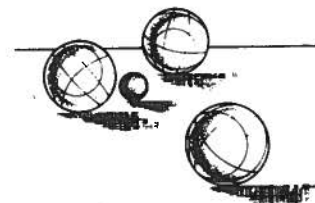
délassement en s'ajoutant aux activités sportives et autres existant conjointement espère contribuer modestement, pour sa part, à l'extension et à la diversification des loisirs auxquels aspirent résidents et estivants. C'est le vœu que nous pensons être celui de tous les Turennois de faire en sorte que, la multiplication des incitations aidant, les vacanciers soient conduits à séjourner plus longuement dans notre belle cité, riche du passé historique prestigieux de la Vicomté, de sa renommée gastronomique indéniable, des panoramas toujours nouveaux qui s'offrent aux visiteurs et promeneurs tels que les fait surgir au gré de ses collines un site tout particulièrement privilégié et accueillant.

En attendant donc cette inauguration que l'on voudrait très prochaine que les "fans" et "mordus" ne

s'impatientent pas !! La pétanque turennoise ne sera pas une nouvelle "Arlésienne" (à l'évocation de laquelle ils n'auraient plus que des larmes à verser) même si quelquefois un espiègle cochonnet pourrait y faire penser en jouant à cache-cache avec un pointeur pour faire enrager Fanny... et rugir César !!!

Le bureau

P.S. : Des cartes officielles, annuelles (cotisation 35 F) et vacances (1 mois ou 2 mois) seront très prochainement à la disposition des intéressés.



FOYER COMMUNAUTAIRE DE VACANCES DE TURENNE

Depuis décembre 1983, date de la parution du premier bulletin municipal de Turenne, le visage de notre centre de vacances a bien changé.

En 1983, nous présentions notre projet d'extension. Maintenant, nous pouvons en parler au présent. En effet, à fin décembre, les travaux seront terminés. Les deux bungalows supplémentaires achevés le 21 juillet ont été occupés dès le 4 août, et ce, pendant toute la fin de la saison. Le pavillon d'animation et le court de tennis sont en voie d'achèvement.

Ce pari, que l'association a engagé en lien avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Causse Corrèzien et la SOMIVAL, est un atout essentiel pour le développement de notre centre. Déjà, la saison 1985 s'annonce plus longue que les précédentes. Nous ouvrirons nos portes

dès la mi-février en accueillant des jeunes en formation, puis en mars, des enfants parisiens en classe verte. Ainsi, la période d'ouverture de notre maison sera portée de 7 mois à 8 mois et demi. D'autre part, nous commençons la promotion de séjour à thème "A la découverte du Causse Corrèzien et de sa tradition gastronomique", qui nous permettra peut-être d'ouvrir, à la demande, pendant les mois d'hiver. Cette année déjà, nous accueillons un groupe de retraités de Clermont-Ferrand qui viennent au début décembre s'initier au travail de canard gras.

Mais, en réalisant ce programme de travaux ambitieux, notre volonté était aussi de pouvoir s'ouvrir à l'accueil des Associations de la commune et des environs. En 1984, nous avons eu le plaisir de recevoir en trois occasions le club des Viscomtins de Turenne. Sous

l'impulsion de Monsieur et Madame CHATELLIER, ces initiatives ont, semble-t-il, toujours été couronnées de succès. Notre souhait le plus cher est que l'amitié et la bonne humeur qui présidaient à ces journées, retrouvent encore l'occasion de s'exprimer en 1985.

Enfin, le réamorçage de l'action du Syndicat d'Initiative, auquel nous apportons notre soutien actif, est à notre sens un élément extrêmement positif. Turenne a aussi une vocation touristique à faire valoir. Le développement de l'activité du village de vacances va dans le même sens. Ainsi, notre association, qui contribue déjà à l'économie locale, aura apporté sa modeste pierre à l'édifice communal.

Pour l'Association,
le Directeur du Centre
François HAMET

LES AMIS DE TURENNE

Les "AMIS DE TURENNE" maintiennent leur activité au niveau élevé établi depuis plusieurs années déjà. Ils sont toujours attentifs à la protection du site et sont intervenus auprès des pouvoirs publics à propos du projet de ligne E.D.F. qui, s'il n'était pas modifié, couperait la vallée entre le Château et La Peyrouse.

Ils sont de plus en plus sollicités pour assurer des visites organisées qui concourent à la renommée de TURENNE. C'est ainsi qu'ils ont guidé notamment : un groupe d'Américains de BOSTON, des médecins tenant congrès à LIMOGES et des fonctionnaires du Ministère des Finances

dont le Congrès était réuni à COLLONGES.

La réussite du Concert de l'Orchestre régional du LIMOUSIN et de la Fête paysanne qui eurent lieu respectivement en juillet et août 1984 dispense de parler longuement de ces deux manifestations ; précisons simplement que 310 repas furent servis le soir de la fête. Que la Bourrée Limousine et toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces réalisations trouvent ici le témoignage de notre gratitude et nos remerciements.

En tenant le 3 novembre sa réunion de rentrée, le Conseil d'Administration a décidé qu'il y aurait au minimum l'année prochaine un concert, peut-être

même deux, la Fête devenue traditionnelle ayant lieu le dimanche 4 août.

Bien d'autres initiatives seraient possibles si les Capucins étaient utilisables toute l'année. Les Amis de TURENNE ont d'ailleurs confirmé à la Municipalité qu'ils étaient disposés à participer à la remise en état d'une salle pouvant abriter le Musée de la Vicomté.

Dans sa réponse, la Municipalité a indiqué que, sans préjudice d'efforts ultérieurs, des toilettes seraient installées en 1985. C'est un engagement très positif qui incite l'Association à rechercher dès maintenant les moyens de faire financer tout ou partie des travaux ultérieurs.

BIEN CHERS PAROISSIENS

"Rien de ce qui est humain ne m'est étranger" je viens tout juste d'écrire cette maxime, quand retentit la sonnette du presbytère. C'est mardi 13 novembre, 12 heures 45, une jeune fille de 17, 18 ans se présente avec un paquet de brioches dans les bras. "M. le Curé, bonjour, voudriez-vous aider les jeunes chômeurs en achetant une brioche ? Quinze jours plus tôt c'étaient d'autres jeunes proposant des enluminures ! Même regards angoissés, presque humiliés, puis, en partant le même sourire reconnaissant, merci, merci, beaucoup mon père."

Combien de Turennois, sollicités ce jour là par ces mêmes jeunes auront-ils refermé leur porte ? Là n'est peut-être pas la question. D'ailleurs, que celui qui n'a pas eu parfois cette première impression de refus et de rejet leur lance la première pierre...

Le chômage et même la misère morale qui peut s'y greffer ça n'arrive pas qu'aux autres, peut-être demain, pour vivre et revivre ce sera vous ou vos propres enfants qui seront réduits aux mêmes expédients. Surtout, ne laissons pas mourir en nous et autour de nous "L'ESPERANCE" en des jours meilleurs plus justes et plus fraternels.

C'est d'ailleurs, la même voix que j'ai entendue, plutôt devinée, un dimanche

après-midi sur la touche du stade de rugby à la Gare de Turenne. Et depuis lors, me voilà rajeuni, emporté littéralement chaque dimanche avec nos jeunes et aussi une poignée de supporters absolument "mordus" et totalement dévoués.

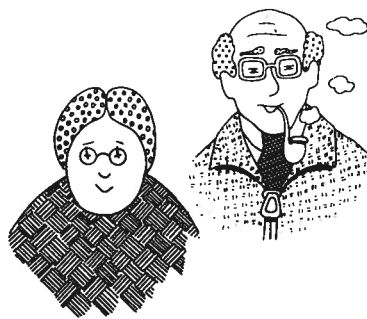
Non ce n'est pas vrai, restaurer des églises, en ce qui me concerne, célébrer 3 messes le dimanche, courir la campagne avec les jeunes, cela à vrai dire ne fatigue pas autant qu'on pourrait le penser. Mais, ce qui nous fait réellement mal, très mal à tous, jeunes et moins jeunes, éducateurs, parents et supporters c'est, au delà de la méchanceté et de l'ingratitude, la terrible INDIFFÉRENCE, bien plus difficile à passer qu'un ballon de rugby à travers les poteaux.

Turenne est ce qu'il est, mais voyez comme "la vie associative y est florissante". N'est-ce pas cela le véritable signe de l'Espérance pour demain !...

Alors, vive le rugby, le foot et la pétanque, vive les amis de Turenne, le Syndicat d'Initiative, les parents d'élèves, le Club du 3ème Age, etc...

Allez, vous surtout les jeunes, peu importe les victoires ou les défaites du stade, l'essentiel c'est d'y croire et de garder sa flamme.

Votre Curé



L'année 1984 a été pour le club du 3ème âge (les Viscomtins) aussi animée que les années précédentes. L'absence de salle est toujours un handicap à nos réunions. Ce que nous espérons le plus pour 1985 c'est enfin une salle pour nous réunir régulièrement.

Les repas et sorties du club furent assez nombreux, en voici un

LES VISCOMTINS DE TURENNE

résumé :

- un repas de fin d'année en 1983
- le 15 janvier 1984 repas à la Gironie.
- auparavant nous avons offert la galette des rois à la Maison des Anciens.
- le 26 février reprise des cartes à la Gironie suivie d'un agréable goûter, 88 personnes étaient présentes.
- voyage en Espagne du 11 au 14 mai.
- également un repas à Loubejou.
- le 16 juin sortie et repas en Auvergne (Lac du Chambon)

- le 20 juillet sortie à Montignac

- le 5 août notre kermesse annuelle a été un très grand succès pour le club

- le 1^{er} septembre une sortie à St Cirq la Popie

- le 21 octobre repas et après-midi dansante à la Gironie

Voilà à n'en pas douter une année bien remplie pour le club du 3ème âge de Turenne et ses 113 adhérents, animé par un bureau très dévoué.

Le Président
H. CHATELLIER

SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VICOMTE DE TURENNE

Cette association a été créée en 1957, afin de faire connaître TURENNE et de mettre en valeur ses richesses touristiques.

Depuis cette date de nombreux efforts ont été faits pour amener des promeneurs, des visiteurs à TURENNE et pour qu'ils apprécient la beauté de notre village.

Le 13 juin 1984 Monsieur DENOIX, Président de l'Union des Syndicats de

la Corrèze, animait une réunion au cours de laquelle, ont été élus un Conseil d'Administration et un Bureau, dont la composition est la suivante :

Présidents d'honneur : M. le Maire et M. le Curé
Présidente : Mlle ANTIGNAC
Vice-Président : M. CONTINSOUZAS
Secrétaire : M. BAYSSE
Secrétaire adjointe : Mme BORIE
Trésorière : Mme CONTINSOUZAS
Trésorier adjoint : M. BRIVAL

Autres membres : Mme BECHAD et M. TERME

Ce nouveau bureau a repris la tâche commencée par ses prédécesseurs, par M. ROUYEROL qui présidait et animait cette association. Au cours de l'été, 2 000 dépliant ont été distribués. Actuellement un projet de dépliant en couleur est à l'étude. Les membres du Syndicat d'Initiative souhaitent participer pleinement au développement touristique de Turenne.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE TURENNE

67 enfants dont 33 en classe maternelle, voilà une école rajeunie ! Grâce aux efforts conjugués des parents d'élèves, des enseignants et de la commune, cette classe maternelle tant attendue a vu le jour alors que nous étions à la veille d'avoir un poste d'enseignant supprimé. Parallèlement le nombre de très jeunes enfants dans le car nous a amené à demander au conseil municipal une accompagnatrice afin que la sécurité soit absolue durant le transport ; les parents et les enfants apprécient beaucoup cette initiative.

C'est aussi une troupe de théâtre rajeunie qui se produira sur les planches cette année, la moitié des acteurs ayant entre 11 et 14 ans ; nous espérons qu'elle obtiendra un franc succès à TURENNE le samedi 16 et le dimanche 17 mars 1985 ; le rire et la bonne humeur seront au rendez-vous. Du succès de ces représentations et de la poule au gibier du 2 décembre 1984, dépendra en grande partie la trésorerie de l'association qui compte financer cette année encore différentes activités pédagogiques : subvention de la bibliothèque scolaire, d'un



spectacle de marionnette, d'un voyage scolaire ; et avec le concours de la coopérative scolaire, financement du transport des élèves aux "Jeunesses Musicales de France" et des licences sportives "USEP". L'association poursuivra aussi son effort en ce qui concerne les fournitures scolaires.

Le bureau

LA F.N.A.C.A.

Les anciens d'Algérie ont commémoré le 11 novembre par une cérémonie au Monument aux Morts, au cours de laquelle, Monsieur ODOT, Maire de Turenne, a remis la médaille du Combattant à deux de nos camarades : M. CHASTAING Maurice et M. DELMAS André, notre porte drapeau. Aux récipiendaires, nous adressons nos félicitations, des démarches sont en cours pour que plusieurs de nos camarades viennent grossir les rangs des médaillés.

Cette journée s'est pour-

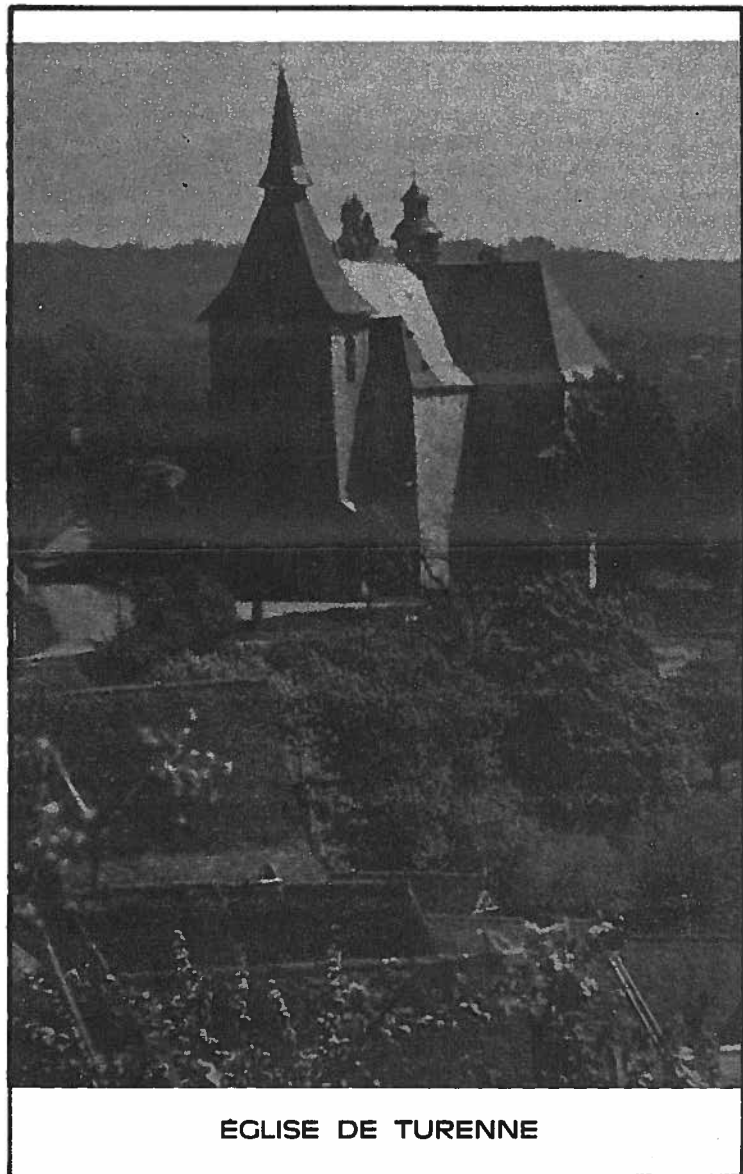
suivie par un très bon repas "Salle Brival". Les très nombreux convives qui y ont participé, 55 au total ont eu l'agréable surprise de participer au tirage de la bourriche et tout le monde a joué et chacun est reparti avec un lot.

Le bureau et tous les anciens d'A.F.N. vous donnent rendez-vous à l'année prochaine.

La F.N.A.C.A. sous la présidence de M. Georges COURDURIE a tenu une Assemblée Générale, le 21 octobre 1984 à la Mairie de Turenne. Le bureau a été

reconduit dans ses fonctions. Un bilan de la saison 1983-1984 a été fait : notre Association se porte bien, le repas annuel du mois de mars aide à resserrer nos liens et nous comptons de nouveaux adhérents parmi nous.

Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté aux festivités organisées par notre association, en particulier notre soirée folklorique animée par "les Pastourelles du Bas-Limousin" et notre soirée dansante du 6 octobre 1984, avaient lieu Salle des Capucins.



EGLISE DE TURENNE

NOS ADMINISTRES A L'HONNEUR

M. Pierre MARTY

1^{er} adjoint, la Gare de Turenne
Médaille d'Honneur Départementale et Communale (Vermeil)
1984 - Centre Hospitalier de Brive

Mme Claude MARTY

La Gare de Turenne
Médaille d'Honneur Départementale et Communale (Vermeil)
1984 - Centre Hospitalier de Brive

Mme Germaine GOUYGOU

Les Eyrials de Turenne
Médaille de Bronze du Syndicat Général de la Construction Electrique 1984 - Hyperelec

M. Paul TRONCHE

La ville de Turenne
Médaille de Bronze du Syndicat Général de la Construction Electrique 1984 - Hyperelec

M. André COULON

La Gironie de Turenne
Médaille d'Honneur du Travail (Argent) 1984 - T.R.T. Brive

M. Marcel CLERGEAU

Adjoint à Gernes de Turenne
Chevalier du Mérite Agricole 1984

M. Jean-Pierre PEUCHAMIEL

La Ribière de Turenne
Médaille d'Honneur du Travail (Argent) 1984 - Hyperelec

M. Lucien FONTANEAU

A Briat de Turenne
Médaille d'Honneur du Travail (Argent) 1984 - Entreprise Chauvignat à St Pantaléon de Larche

M. Abel LARBRE

A Jalinat de Turenne
Médaille d'Honneur du Travail (Argent) 1984 - Société Colas

M. André DELMAS

La Vigère
Croix de Guerre des Anciens d'Algérie

M. Maurice CHASTAING

A Gernes
Croix de Guerre des Anciens d'Algérie

C'est avec un immense plaisir que chaque année nous publions dans notre bulletin municipal les noms de toutes les personnes de la commune auxquelles des récompenses ont été attribuées.

Mais il peut arriver que malgré toute notre bonne volonté les services de la Mairie ne soient pas parvenus, aussi nous demandons très obligeamment à toutes les personnes qui en cours d'année reçoivent des distinctions de bien vouloir se faire connaître en Mairie.

L'ordre de cette liste a été établi en fonction des arrêtés de nomination.

DEMOGRAPHIE : année 1984

(du 1^{er} décembre 1983 au 30 novembre 1984)

NAISSANCES

Véronique ARCHASSAL, née à Brive (19)

Magalie BUGUET, née à Brive, le 20 mai 1984

Jonathan DETHOREY, né à Brive (19), le 14 juin 1984

Emilie GORSE, née à Brive (19), le 28 mai 1984

Laetitia LAGIER, née à Brive (19), le 26 mai 1984

MARIAGES

J.François COURDURIE et M.France PATRAUX, le 13 octobre 1984

Pierre DETHOREY et M.Louise MARRACHO, le 25 août 1984

Gérard FRANCFORT et M.Christine DUQUAY, le 13 octobre 1984

Philippe KERJOUAN et Elisabeth SERRAGER, le 8 septembre 1984

Philippe VIROLE et Chantal HERPIN, le 28 juillet 1984

DECES

M. BAUSSIAN Jean, décédé le 28 octobre 1984

M. BREUIL Jean-Jacques, décédé le 13 août 1984

M. CHARRIER André Jean, décédé le 12 septembre 1984

M. HOUSSAYE Georges, décédé le 21 mars 1984

M. MALLEPEYRE Jean, décédé le 21 février 1984

Mme PRAT née BORIE Hermine, décédée le 12 décembre 1983

TRANSCRIPTIONS DE DECES

M. BOUSSION Alexandre, décédé à Cornil (19), le 16.08.1984

Mlle DORAT Maria, décédée à Brive (19), le 23.12.1983

Mme JUILLE née THEODON Marie, décédée à Gramat (46), le 02.05.1984

M. LAURIAC Paul, décédé à Brive (19), le 21.09.1984

M. MARTORELL Jésus, décédé à Brive (19), le 09.09.1984

Mme PINEAU née ODIN Marcelle, décédée à Beaulieu (19), le 28.04.84

M. ROUYEYROL Joseph, décédé au Bouscat (33), le 11.02.1984

DONS ET QUETES

Le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de la Maison des Anciens remercient à nouveau toutes les personnes qui en 1984 ont offert des dons en espèces ou en nature aux différentes associations de notre commune.

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à l'édition de ce second bulletin d'information.

Nous savons que le premier bulletin a été très bien accueilli par l'ensemble de la population de la commune.

Avec le concours des associations de Turenne que nous remercions au passage nous avons décidé de continuer dans cette voie en essayant de rendre ce bulletin le plus complet et le plus agréable possible.

Nous ajoutons qu'il est toujours possible qu'un foyer ne reçoive pas son bulletin municipal, dans ce cas nous demandons à ces personnes de bien vouloir se présenter en Mairie pour le récupérer.

ARCHITECTURE TURENNOISE

Nous allons ici débiter une série de courts articles aidant à mieux comprendre, et simplement, l'évolution de l'architecture turennoise à travers les âges.

Sur la commune de Turenne, il n'existe plus de bâtiment de l'époque celtique. Ceux-ci étaient ovales et couverts de chaume. Si l'on trouve encore quelques vestiges de ces solides constructions en Haute-Vienne, il n'est pas évident qu'elles aient existé en Basse Corrèze. Le bassin de Brive disposait d'abris naturels sous forme de grottes ; on reconnaît autour de Turenne et sur les falaises environnantes, des "grottes des Anglais", à l'anglicité douteuse, mais ayant servi jusqu'à de récentes décennies. Des abris de bois et chaume ont pu exister, les traces n'en ont guère été trouvées. Par contre les "bories" sont présentes sur l'état civil, et sur le cadastre, témoins de la multiplicité de ce type de construction rondes à la base et dont la construction, totalement en pierre sèche fait une unité du mur et du toit. Ces bories sont des sortes de suppositoires de pierres plates et sèches, les lauzes, bâties d'un jet "du sol au plafond". Une seule pièce, une seule entrée, linteau d'un seul morceau en pierre.

A partir du XIII^e siècle le toit arrondi voit son rebord marqué de lauzes plus débordantes créant une sorte de gouttière naturelle.

Les gouttes tombant du toit rebondissent quelques dizaines de centimètres plus bas sur une moulure plus ou moins simples, en pierres débordantes. On peut retrouver ces toits et gouttières moulurées parfois, sur les tours de même époque ou plus tardives. On trouve de ces bâtiments, dans la vicomté, au château de la Coste, entre puy Boubou (puy la source en celtique) et Collonges le long de la tourmente sous Turenne. La pierre n'était pas rare dans la vicomté, on comprend mieux la solidité de ces bories primitives ou plus évoluées.

Le chaume eût probablement un assez bon développement dans la vicomté, surtout en direction de la haute Corrèze ou vers le bassin de la Dordogne. La culture céréalière n'a jamais été le fort de la vallée de la Tourmente, que dominent la ville et le château. Les toits y sont donc plus versés dans la lauze. A ce propos le toit des tours de Turenne a toujours été bâti en pierres, l'angle restant toujours obtu, donnant un aspect assez méditerranéen peu pointu. L'apparition de toits pointus et en ardoise sur les tours rondes est un fait récent, à de rares exceptions près.

Les tours rondes ont accompagné les riches bâtisses de plusieurs étages couvertes à deux eaux et flanquées de deux pignons droits, dont un ou les deux se terminaient par une cheminée massive.

La maison du trésor, dite Tournadour est un exemple parfait. Cette configuration à deux eaux et deux pignons droits avec cheminée en bout, et en pierre, se retrouve dans les maisons populaires à un seul niveau habitable qui fleurissaient avant le XVII^e siècle. Elles furent couvertes de lauzes jusqu'à l'arrivée de l'ardoise de Travassac à la fin du siècle passé et surtout durant la première moitié de celui-ci (1).

On peut noter l'angle plus aigu du toit des maisons populaires, à un seul niveau et deux eaux. Ceci pour respecter le nombre d'or qui présidait à l'élaboration de toute construction... jusqu'à l'invasion des architectes, formés dans des écoles où l'on a oublié la tradition. Nous reviendrons à ce nombre d'or dans un autre article (2).

Les XVII^e et XVIII^e siècles ont vu fleurir des couvertures à quatre eaux. La cheminée reste du côté d'un pignon, ou des deux, plus rarement. Elle est massive à deux ou trois étages, allant en se rétrécissant à chaque niveau. Elle n'est pas forcément dans l'axe de la toiture mais souvent décalée... pour favoriser le tirage probablement (3) (4).

Au croisement des eaux apparaît un épi de faîtage en pierre, signature du maçon. Cet épi existait déjà, sur les tours rondes et même les bories. Peut-être même sur les cheminées des maisons plus anciennes comme signature du foyer qui s'y chauffait.

Avec les quatre eaux, les tours deviennent carrées, rectangulaires puis hexagonales ou octogonales. Elles servent, comme les tours rondes à accueillir l'escalier à vis donnant accès aux étages. Le respect du nombre d'or fait que les bâtisses d'un seul étage ont un toit plus grand et plus pentu que celles ayant plusieurs étages. Nous parlerons des lucarnes dans un autre article.

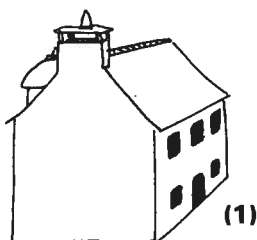
L'ancienne Berlière, et l'actuel Marchadiol sont du premier genre. Le second style se trouve dans les maisons isolées dans Turenne.

Plusieurs corps à quatre eaux peuvent s'imbriquer comme dans la maison Villemur. Des tours carrées à toit pointu peuvent apparaître, mais le toit en lauze reste à angle très obtu (le vieux Coutinard).

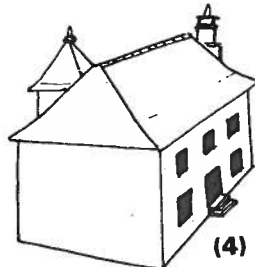
Le XVIII^e siècle, vit apparaître des toits "à la Mansart", ainsi dénommés par le large emploi qu'en fit le sus nommé. Il s'agit d'un quatre eaux à pans coupés. La maison Claux avant l'incendie, la Peyrouse, l'ancien presbytère, la porte de la ville sont de ce style. Il permet d'ouvrir des lucarnes à une eau, un peu comme des houteaux rallongés vers le bas, dans la pente la plus rapide (5). Il s'agit là habituellement de maisons bourgeoises à deux niveaux de maçonnerie. Il est curieux de remarquer que le Directoire n'a pas marqué l'architecture de Turenne. A l'inverse de Sarlat.

Le XIX^e siècle a créé des habitations à la couverture intermédiaire entre deux et quatre eaux. Une sorte de deux eaux à pignons coupés que l'on retrouve sur des granges. La cheminée n'est plus dans l'alignement du pignon mais décalée vers l'intérieur (6). Le XX^e siècle a fait apparaître l'ère du n'importe quoi, le nombre d'or ayant été oublié.

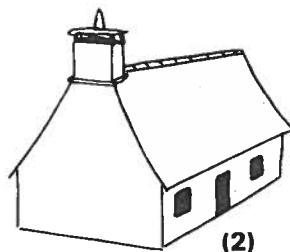
A.L.D.



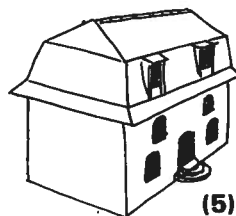
(1)



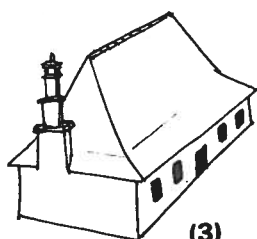
(4)



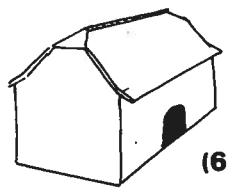
(2)



(5)



(3)



(6)



Rue Commandant Charolais - Halle de Turenne démolie en novembre 1952

Savez-vous qu'il existe en France 36 433 communes ou villes

Moins de 100 habitants	4 104
De 100 à 499 habitants	18 209
De 500 à 1 499 habitants	8 909
De 1 500 à 2 499 habitants	2 049
De 2 500 à 3 499 habitants	935
De 3 500 à 4 999 habitants	660
De 5 000 à 9 999 habitants	799
De 10 000 à 19 999 habitants	388
De 20 à 29 999 habitants	162
De 30 000 à 39 999 habitants	68
De 40 000 à 49 999 habitants	51
De 50 000 à 59 999 habitants	29
De 60 000 à 79 999 habitants	24
De 80 000 à 99 999 habitants	11
De 100 000 à 149 999 habitants	19
De 150 000 à 199 999 habitants	8
De 200 000 à 299 999 habitants	4
De 300 000 habitants et plus	5

ORDURES MENAGERES :

Nous demandons aux usagers du SIRTOM de ne déposer les poubelles ou sacs poubelles que la veille ou le matin de la collecte

1^e - dans un but d'hygiène

2^e - pour essayer d'empêcher les chiens errants de crever les sacs et de disperser les ordures.